



GDON du Libournais  
BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion  
Email : [animateur@gdon-libournais.fr](mailto:animateur@gdon-libournais.fr)  
Tel : 06 82 43 69 81

## Bulletin Technique 17

Le 04 août 2022

Le GDON du Libournais est contributeur du BSV Aquitaine. Ce bulletin prend en compte le [BSV 18 du 02 août 2022](#).

Les estimations des niveaux de pression et de risques présentées dans ce bulletin sont établies sur la base de réseaux d'observation menés dans le cadre de protocoles standardisés. Ces données sont analysées par des techniciens spécialisés en épidémiologie-surveillance. Les résultats diffusés représentent une tendance générale de la situation au vignoble. Elle ne peut se substituer à une analyse des risques individuelle et nécessite d'être adaptée aux spécificités de chaque parcellaire.

Le suivi de notre réseau de pièges est réalisé en collaboration avec la FREDON Aquitaine, les groupes Vitivista, Phloème, Soufflet Vigne et les ADAR de secteur. Le suivi des maladies cryptogamiques et la modélisation des risques sont réalisés en collaboration avec l'IFV Blanquefort et Géosens. Les données météorologiques proviennent des réseaux Demeter 33 et Sencrop, elles sont gracieusement mises à disposition par des châteaux du secteur et le prestataire Aquitaine Viti Service.

### L'ESSENTIEL EN QUELQUES MOTS

<b>Phénologie</b>	Stade mi-véraison atteint et dépassé
<b>Vers de grappes</b>	Augmentation des pontes dans les parcelles
<b>Flavescence Dorée</b>	Décision définitive de renouvellement de traitement en page 4

## Information : protection des cours d'eau

Les syndicats de rivières, SIETAVI et SYER, présents sur notre territoire rappellent que l'usage des eaux de surface à destination agricole peut être réglementé en cas de risque de sécheresse avéré. Les observations menées sur les cours d'eau girondins mettent en avant une insuffisance de leurs débits respectifs. Depuis le 29 juillet dernier, le réseau hydrographique a atteint le seuil de crise et les prélèvements d'eau sont désormais interdits dans les cours d'eau du bassin versant Palais-Barbanne-Lavié. Cette interdiction concerne à la fois l'utilisation de l'eau par pompage direct depuis le cours d'eau et l'utilisation d'eau des puits situés à moins de 100 mètres du cours d'eau. Toutefois, **par mesure dérogatoire**, l'irrigation des jeunes plants de vignes (hors production) par ces méthodes reste autorisée (article 4).

L'arrêté préfectoral n° SEN/2022/07/28-088 réglementant temporairement les prélèvements et les usages de l'eau dans le département de la Gironde est disponible en suivant [ce lien](#).



## SYNTHESE METEOROLOGIQUE

### SYNTHESE METEO DE LA PERIODE du 28 juillet au 03 août 2022

	Températures			Pluviométrie (cumul)
	Minimales	Maximales	Moyennes	
Valeurs extrêmes sur le territoire (min / max)	10,6 / 21,1°C	26,7 / 39,7°C	22,9 / 24,7°C	0 / 1,3 mm
Moyennes de la semaine	14,9°C	32,7°C	23,9°C	0,6 mm

Tableau 1 : Données météorologiques : du 28 juillet au 03 août 2022, source Sencrop, 41 points d'analyse

Les T°C moyennes sont caractérisées par une progression constante sur la période du jeudi 28 juillet au mercredi 03 août, liée à une augmentation des maximales. Le pic de chaleur a été atteint le mercredi 03 août avec des T°C dépassant 37,5°C sur tous les points d'observation. Les T°C moyennes hebdomadaires sont donc en évolution de +1,5°C depuis la semaine dernière.

Aucune pluie significative n'est enregistrée sur la période.

#### Météo prévisionnelle (sources OADEx. Météociel. Météo Blue) : du 05 au 10 août

Le climat actuel va se prolonger jusqu'à mercredi 10 août avec un maintien de fortes chaleurs tout au long de semaine. Les minimales varieront entre 17 et 23 °C et les maximales entre 32 et 37 °C.

Les modèles consultés divergent sur les prévisions de pluies. La tendance générale est une absence de pluie significative malgré de courtes averses possibles (<2 mm) sur les journées du 5, 7 et 8 août. Un modèle prévoit un passage pluvieux plus significatif (5 mm) entre le 7 et le 8 août.



## Phénologie au vignoble

*Les observations datent du 03 août 2022.*

L'ensemble des placettes de notation (Merlot Noir) avait atteint le stade mi-véraison en date du 03 août 2022. Les parcelles les plus précoces avaient déjà dépassé ce stade le 27 juillet, alors que la plus tardive atteint 55 % de véraison au 03 août.



## Observation des ravageurs

### Suivi des vols

**Eudémis : le vol s'intensifie nettement depuis la fin du mois de juillet.** Les captures dans les pièges alimentaires sont en forte augmentation et démontrent un accroissement de l'activité du papillon sur la zone. Le sexage des papillons capturés met en évidence une proportion désormais égale de mâles et

de femelles alors que les mâles prédominaient jusqu'alors. En conséquence, les pontes sont en augmentation dans les parcelles.

Tableau 1 : évolution des captures en pièges alimentaires, 3<sup>ème</sup> vol 2022

Étiquettes de lignes	Captures eudemis en pièges alimentaires (cumul total)	% femelles captées
1er au 7 juillet	0	
7 au 13 juillet	2	Non significatif
14 au 20 juillet	1	Non significatif
21 au 27 juillet	36	16%
28 juillet au 03 août	285	53%

**Cochylis** : aucune capture enregistrée cette semaine.

### Suivi des pontes

Les premières pontes ont été signalées lundi 25 juillet (Sources : ADAR CA 33, Phloème) et sont restées rares jusqu'au 28 juillet. **Elles sont actuellement en augmentation dans les parcelles. Les niveaux de pression sont très hétérogènes et varient de nul à fort en fonction de l'historique.** Une bonne corrélation est observée entre le niveau de pression parcellaire et le niveau de pression en perforation observé au moment de la génération précédente G2.

Tableau 2 : évolution des pontes, 3<sup>ème</sup> vol eudémis 2022

Période d'observation	Nbre parcelles Observation GDON	Min-Max en %	Moyenne des pontes (en %)
25-30 juillet	17	0-8%	1,6
03-04 août	18 (identiques)	0-44 %	10,8

Ces observations sont menées sur des parcelles sensibles, plus à même d'extérioriser de fortes pressions, et peuvent donc entraîner une surestimation de la moyenne. Des données transmises au GDON par l'ADAR 33 et Phloème sur la période de début août présentent des pressions variant généralement entre 0 et 10 % dans les parcelles non confusées (et des pressions faibles à nulles dans les zones confusées).

### Gestion de la 3<sup>ème</sup> génération eudémis

Nous nous situons actuellement dans la période de généralisation des pontes du 3<sup>ème</sup> vol. Les premières larves de G3 sont déjà présentes en parcelle.

#### Evaluer le besoin d'une intervention ?

La décision de traitement doit reposer sur l'importance des dégâts de perforations évalués lors de la deuxième génération. Cette information peut être complétée par l'observation de pontes dans vos parcelles.

Pour rappel, les observations précédemment réalisées par le GDON démontrent une pression générale assez faible en G2, permettant de limiter les interventions aux parcellaires les plus sensibles. De nombreuses parcelles présentent actuellement des niveaux de pontes faibles à nul ne nécessitant pour le moment pas d'intervention.

## Choisir une date d'intervention ?

En cas de décision d'intervention, il est conseillé d'intervenir dès l'apparition des premières pontes car le développement du ravageur est très rapide dans le climat actuel.

La période idéale pour le positionnement d'un traitement ovicide se situe dès à présent. Le 3<sup>ème</sup> vol débutant très précocement cette année, il est possible que la période de ponte soit très étalée durant l'été et qu'une surveillance de long terme de l'activité du ravageur soit nécessaire.



## Flavescence Dorée

### DECISION DE RENOUVELLEMENT DE TRAITEMENT OBLIGATOIRE DANS LES ZONES CONCERNEES

#### Important : rappel du protocole

La décision de renouvellement de traitement concerne **uniquement** les zones déjà traitées en juin 2022. Pour connaître la situation de votre parcellaire, référez-vous au courrier du 27 avril 2022 ou rendez-vous sur notre site, [rubrique Flavescence Dorée](#).

**Rappel : les utilisateurs de Pyrèthre naturel (Pyrévert- protocole AB) ne sont pas concernés par les mesures de renouvellement de traitement visant les adultes.**

Le déclenchement d'un traitement supplémentaire est basé sur le résultat des suivis de populations d'adultes par piégeage dans les zones de traitement.

**En date du 03 août 2022, un renouvellement de traitement est déclenché sur les zones : BELV01, LIB03, LUS07, MONT01, MONT04, NEAC01, PUI02, PUI04, STCH01, STCI03, STGEN01, STEM01, STET01, STMA01, STPA01, STPH02, STSU06, STSU07, SALL01 et SALL04.**

**Ces résultats sont DEFINITIFS, les autres zones ne sont pas concernées par un traitement supplémentaire.**



## Maladies Cryptogamiques

### RESUME DES RISQUES CRYPTOGRAMIQUES

**Mildiou : risque faible sans progression de symptôme**, protection ciblant spécifiquement le feuillage à adapter au cas par cas en fonction du niveau de risque pendant l'été.

**Oïdium / black rot** : fin de la protection.

Le suivi des Témoins Non Traités est terminé car il ne présente plus d'intérêt pour le pilotage de la protection phytosanitaire de fin de saison. Nous remercions tous les châteaux participant pour leur investissement.

## DETAIL DES RISQUES CRYPTOGAMIQUES PAR THEMATIQUE

### MILDIU

La prolongation de la sécheresse depuis plusieurs semaines a complètement stoppé l'évolution du mildiou dans les parcelles. Les prochaines précipitations entraineront la progression rapide de la véraison et marqueront la fin de la sensibilité des grappes à la maladie.

### STRATEGIE DE GESTION DU MILDIU SUR LA FIN DE SAISON

**La protection contre le mildiou sert désormais à assurer un bon état sanitaire du feuillage à l'approche des vendanges.** Les jeunes feuilles sont plus sensibles sur la fin de saison et **le maintien de travaux de rognage, écimage en cas de pousse végétative constituent les meilleures méthodes** pour limiter la progression du mildiou.

Ces méthodes de lutte mécanisées pourront être complétées par une protection phytosanitaire, ciblant le feuillage, réalisée avec des produits de contact (généralement du cuivre). Le maintien d'une protection cuprique de fin de saison doit systématiquement être réalisé en amont des pluies annoncées. Le dosage de cuivre métal doit être adapté au cas par cas en fonction de la superficie foliaire à couvrir, de la présence de mildiou dans les parcelles et des cumuls de précipitations annoncés. En l'absence de nouvelle pluie et de mildiou actif, il est inutile de renouveler la protection cuprique en fin de rémanence du précédent traitement.

**Prochain bulletin : le 11 août 2022**

**L'équipe du GDON du Libournais,**